



REVUE DE PRESSE DU 28/03/2017

- 1- L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel s'est située à 7% jusqu'à fin février 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à février 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze (12) mois allant de mars 2016 à février 2017 par rapport à la période allant de mars 2015 à février 2016.

- 2- Plusieurs économistes ont débattu, lundi à Alger lors du "Forum de l'industrie algérienne", des perspectives de l'économie nationale en vue d'élaborer un "plan d'action" durable qui puisse, ont-ils affirmé, accompagner la nouvelle politique économique du pays vers ses objectifs de croissance. Cette première rencontre de trois jours doit être couronnée par l'installation d'un Conseil scientifique regroupant des économistes algériens et qui aura pour mission d'analyser et d'émettre des propositions concrètes aux institutions de l'Etat et aux opérateurs privés dans la perspective d'accompagner la nouvelle démarche de développement économique en Algérie.

- 3- Les participants à une journée d'études sur la concurrence dans les marchés publics, tenue lundi à Boumerdès, se sont accordés sur l'impératif de dénoncer les dépassements potentiels enregistrés dans ces espaces, auprès de la justice et du Conseil de la concurrence. Des intervenants à cette journée, organisée sous le thème "Pour une concurrence loyale et transparente dans la signature des marchés publics", ont souligné l'importance pour l'opérateur économique, qui se croit lésé dans un marché public, de dénoncer ce fait afin de restituer ses droits et lutter contre ces dépassements sanctionnés par la loi.

- 4- Un premier salon international de textile et de mode "Textile-expo" sera organisé du 2 au 5 avril à Oran, avec la participation de 150 exposants, a-t-on appris lundi des organisateurs. Cette manifestation, qui se tiendra au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed", verra la participation de plus de 90 exposants étrangers de la Tunisie, du Portugal, de la Turquie, de la Chine, de l'Inde et des Etats unis d'Amérique (USA), selon la même source.



- 5- Un projet de jumelage entre l'Algérie et le Royaume-Uni intitulé "Appui institutionnel au dispositif de collecte, d'analyses et de promotion de l'information pour la protection des consommateurs " a été lancé lundi à Alger dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A).

- 6- Le tronçon de la route du port d'Oran, situé sous le pont Zabana, a été rouvert lundi à la circulation après huit (8) mois de travaux suite à un glissement de terrain. La cérémonie de réouverture de cet axe sensible à grande circulation routière a été effectuée par le wali, en présence du président de l'APW d'Oran, de la directrice des travaux publics de la wilaya, de responsables de la circulation routière de la sûreté de wilaya et de représentants de l'entreprise espagnole qui a réalisé les travaux.

- 7- Le Ministre des Travaux publics et des transports, Boudjemaa Talai, a annoncé lundi à Alger que l'ensemble des transports urbains de la capitale seraient dotés tout prochainement du billet unique, ajoutant que les billets magnétiques du métro, jusqu'à maintenant importés, seront fabriqués localement.

- 8- Le Ministre de la Communication, Hamid Grine, a indiqué lundi à Alger que les médias nationaux seront destinataires mardi de deux circulaires leur rappelant les règles d'éthique professionnelle et la nécessité de les respecter dans leur couverture médiatique à l'occasion des élections législatives du 4 mai prochain.

- 9- Le Ministre de Affaires maghrébine, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a indiqué lundi à la Mer Morte (Jordanie) que l'Algérie constitue une "force de proposition" au sein des fora arabes en matière de résolution des conflits et de lutte contre le terrorisme.



A lire :

Le taux d'inflation moyen annuel à 7% à février 2017

ALGER - L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel s'est située à 7% jusqu'à fin février 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à février 2017 est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des douze (12) mois allant de mars 2016 à février 2017 par rapport à la période allant de mars 2015 à février 2016.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, c'est-à-dire l'évolution de l'indice du mois de février 2017 par rapport à celui du mois de janvier 2017, elle a été de -0,6%, soit une baisse un peu plus importante que celle observée le même mois de l'année écoulée (-0,2% en février 2016 par rapport à janvier 2016).

Lire aussi : Le rythme d'inflation annuel à 6,4% jusqu'à décembre 2016

Les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de 1,5% en février dernier par rapport à un mois plus tôt, induite aussi bien par l'évolution des produits agricoles frais que par celle des produits alimentaires industriels, relève l'ONS.

Les prix des produits agricoles frais se sont caractérisés par une diminution de 1,2%: En dehors de la pomme de terre et des poissons qui ont affiché des hausses, respectivement, de 6,2% et de 1,5%, le reste a accusé des décroissances, notamment la viande de poulet dont la baisse a avoisiné les 11% en février 2017 par rapport à janvier 2017 et les 12% par rapport à février 2016.

Les prix des produits alimentaires ont également enregistré une variation négative de 1,9%, due à la baisse des prix de certains produits, particulièrement ceux de la semoule (-17,3%).

Pour les autres groupes de biens et services, les prix de l'habillement ont connu une baisse de 0,9% en février 2017 par rapport au mois précédent.

Alors que les transports et communication se sont caractérisés par une stagnation, le reste des groupes ont inscrit des hausses plus ou moins importantes: les logements et charges à +0,7%, les meubles et articles d'ameublement à près de +0,2%, santé hygiène corporelle à +1,8% et l'éducation-culture-loisirs à +0,1%.

-FIN-